

**Nouveau système d'éclairage des bâtiments à vapeur, adopté d'un commun accord par la France et l'Angleterre, et rendu obligatoire, le 14 octobre 1848, pour les navires à vapeur du commerce**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Nouveau système d'éclairage des bâtiments à vapeur, adopté d'un commun accord par la France et l'Angleterre, et rendu obligatoire, le 14 octobre 1848, pour les navires à vapeur du commerce

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Nat., 1848

Description matérielle : 1 vol. (13 p.) : fig. ; 29 cm